**Assemblée générale ordinaire**
**du jeudi 21 novembre 2024**
**PROCÈS-VERBAL**

Cette assemblée générale s'est tenue, à 19h,
Dans les locaux de la Paroisse de Malagnou,
3 chemin Rieu, 1208 Genève.

**Ordre du jour**

1. Accueil et liste des présences
2. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire, discussion et adoption de l'odj
   Résultats du vote de l'approbation de l'ODJ :
   Oui : 9
   Non : 0
   Abstention : 0

3. Approbation du PV de la dernière assemblée générale extraordinaire du 31.01.2024

4. Rapport du comité sur l'activité de l'association pendant l'exercice écoulé
   a. Point de situation par la présidence:
      i. Actions réalisées :
      ii. Actions à entreprendre : thématique du lien
         - Préparation d'une visite des archives de Perceval
         - Activités actifs / anciens
   b. Point de situation par la cheffe de groupe
      i. Bilan 2023-2024 et projets pour 2024-2025 :

5. Rapports du trésorier :
   a. Comptes : CHF 5'560,47
   b. Rôle, registre des membres (admission et démission) : 13 membres.

6. Rapport des vérificateurs des comptes
   Question sur les dates de l'exercice comptable : 1er novembre au 31 octobre de l'année en cours.

7. Approbation des rapports et comptes
   Résultats du vote de l'approbation des rapports et comptes:
   Oui : 9
   Non : 0
   Abstention : 0

8. Discussion et approbation des nouveaux statuts
   Question sur la question de représentation juridique de l'AGP : qu'est-ce que ça apporte concrètement ? Possibilité de signature de bail, véhicule, compte bancaire indépendant, etc.

Question sur est-ce que l'AGP pourrait être engagé si une plainte survient contre un·e responsable du groupe ?
Si la plainte porte sur quelque chose lié à l'AGP, par exemple lié aux locaux, oui. Mais si c'est un problème autre, l'ASG est engagée (possédant une RC)
Résultats entre voter les statuts en bloc ou voter statut par statut : qui est pour voter en bloc ?
Oui : 9
Non : 0
Abstention : 0

Résultats du vote de l'approbation des statuts :
Oui : 9
Non : 0
Abstention : 0

9. Élection des membres du comité
   Départ de Louis Collart
   Départ de François Shell
   Se représentent : Lola Roy, Julien de Planta, Bastien Röthlisberger et Vittorio Foglia

   Résultats entre voter les statuts en bloc ou voter individuellement : qui est pour voter en bloc ?
   Oui : 9
   Non : 0
   Abstention : 0

   Résultats élection des membres du comité ?
   Oui : 9
   Non : 0
   Abstention : 0

10. Désignation de 2 vérificateurs des comptes
    Ivan Heutschi et Gilles lacourt

    Résultats entre voter les statuts en bloc ou voter individuellement : qui est pour voter en bloc ?
    Oui : 9
    Non : 0
    Abstention : 0

    Résultats élection des vérificateurs des comptes ?
    Oui : 9
    Non : 0
    Abstention : 0

11. Adoption du budget
    Aucun budget n'est proposé car il n'y a aucun plan concret pour l'année 2025.
    Les frais de l'AGP CHF 60/ an de frais PostFinance et env. CHF 200/an pour l'hébergement InfoManiak.

Proposition d'un vote de principe pour les deux activités proposées en début d'AG :
Oui : 9
Non : 0
Abstention : 0

12. Fixation des cotisations
    CHF 20 / année / membre
    Résultats du vote des fixations des cotisations :
    Oui : 9
    Non : 0
    Abstention : 0

13. Propositions individuelles
    Aucune
    Question sur le projet d'avoir un véhicule de groupe : projet d'avoir un véhicule 9-places qui pourrait être loué aux membres pour qu'il soit auto-suffisant.
    Un RC coûterait CHF 290/année, payée par le groupe cette année.

14. Divers et clôture
    On remercie les membres actives et actifs et les membres du comité pour leur travail.